

BILAN
Projet de Réseau d'apprentissage communautaire (RAC)
" Vulnérabilités et Handicaps "

Par

**La Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience
intellectuelle (FQCRDI), promoteur du projet,**

Et

**Le Réseau Internet Francophone Vulnérabilités et Handicap (RIFVEH),
Concepteur du projet,**

Et

**La Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal,
Diffuseur du projet,**

Avec la collaboration des partenaires régionaux suivants:

**Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
Saguenay- Lac- St- Jean,
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
Chaudière- Appalaches,
Le regroupement Notre-Dame de l'Enfant/Dixville
Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
de l'Outaouais, Pavillon du Parc**

Tables des matières

<i>Sommaire du projet</i>	4
1- Le réseau d'apprentissage communautaire	4
2- La perspective retenue	4
3- Vers un réseautage interactif de collectivités d'apprenants	5
<i>Objectifs du projet</i>	6
<i>Originalité et créativité</i>	7
1- Une clientèle visée ayant un handicap et étant parmi les plus vulnérables	7
2- Une nouvelle perspective d'intervention axée sur le développement de la concertation et du partenariat dans les collectivités sur la base d'un cadre de référence partagé	8
3- Le développement du savoir et des pratiques par interaction et rétroaction entre les communautés d'apprenants à l'aide de l'Internet	8
4- Une approche de recherche-action en interaction continue et intégrée à la démarche	9
5- Un réseautage régional et provincial, à la fois virtuel sur Internet et réel dans les communautés concernées.	10
<i>Aptitude à servir de modèle</i>	11
1- Des préoccupations communes pour garantir des objectifs partagés par tous	11
2- Une mobilisation des groupes d'apprenants basée sur des intérêts diversifiés et mutuellement avantageux	12
3- Des conditions de transférabilité des résultats par une approche de type recherche-action	12
4- Le développement d'un champ de connaissances assez reconnu pour être crédible et assez familier et pratique pour être approprié et investigué par les apprenants	13
5- La participation active des apprenants au développement des contenus, processus et résultats du projet	13
6- Une évaluation régulière du projet, interne et externe, assurant un contrôle par le groupe et favorisant la solidarité et le sentiment d'appartenance des participants	14
<i>Résultats et réalisations</i>	14
1- Une participation régulière et soutenue des apprenants aux activités d'apprentissage	14
2- Douze thématiques discutées dans les quatre régions participantes et modification du site Internet RIFVEH afin de l'adapter aux réalités canadiennes et québécoises	15
3- Tenue de quatre colloques régionaux axés sur les préoccupations de sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs milieux de vie	16

4-	L'administration d'un sondage _____	17
5-	Le développement d'un partenariat authentique en régions _____	17
6-	Constitution d'un organisme sans but lucratif canadien pour promouvoir la sécurité des personnes vulnérables dans notre société _____	18
	<i>Changement positif (actuel et potentiel) _____</i>	<i>18</i>
1-	La mise sur pied et la consolidation d'un réseautage d'établissements publics et d'organismes communautaires privés, sur le plan régional. _____	18
2-	Des modifications importantes apportées au site Internet de référence (RIFVEH) _____	19
3-	La validation des contenus thématiques du site Internet grâce à un processus de mise à jour mise à jour interactif _____	19
4-	Un changement majeur dans le travail des intervenants, en rapport avec la sécurité des personnes et des milieux de vie : la concertation et le partenariat comme moteur de changement des pratiques dans les communautés _____	20
	<i>Avantages pour les particuliers et pour la communauté _____</i>	<i>20</i>
1-	Pour les personnes vulnérables, leur famille et les intervenants communautaires, un réseau d'information à jour sur les ressources d'aide, d'expertise, des services publics divers, d'accompagnement et de soutien, dans leur région _____	20
2-	Pour les intervenants professionnels, une amélioration des savoirs et pratiques qui vont mieux garantir la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs milieux de vie _____	21
3-	Pour les communautés régionales concernées, une concertation élargie et un partenariat consolidé, pour la promotion et le développement de la sécurité des personnes vulnérables grâce à un site public Internet accessible et adapté _____	21
4-	Pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants des programmes post secondaires, la disponibilité d'une documentation spécialisée et exhaustive sur la sécurité des personnes en situation de handicap, en soutien des programmes de formation et de recherche _____	22

Sommaire du projet

Le projet a pour but de développer, en partenariat avec des établissements membres de la Fédération québécoise des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (FQCRDI), agissant à titre de promoteur, un réseau interactif, avec des volets provincial et régionaux, de dépistage et de prévention de la violence à l'endroit des personnes ayant une déficience intellectuelle, au moyen des nouvelles Technologies de l'Information et des Communication (TIC). Ce réseautage, à la fois virtuel (par l'utilisation d'Internet) et réel (par la mise sur pied de groupes de travail représentatifs du milieu de la déficience intellectuelle) s'adresse principalement aux intervenants d'établissements du réseau public et communautaire, aux organismes d'aide, de soutien et de défense de droits, aux familles et aux aidants naturels.

1- Le réseau d'apprentissage communautaire

Ce réseau utilise comme base de regroupement virtuel un site public Internet de référence (www.fep.umontreal.ca/handicap)¹, propriété du Réseau Internet Francophone Vulnérabilités et Handicap (RIFVEH) et développé dans le cadre des activités de coopération internationale de la Faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal dans le domaine de la victimologie. Le développement de ce site provincial s'appuie sur un réseau d'apprentissage communautaire constitué de quatre centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) ayant servi de régions pilotes. Chacun de ces centres a formé des groupes de près de neuf personnes, bien représentatives de la dynamique sociale régionale et provenant de milieux diversifiés, liés à la déficience intellectuelle. Ils sont composés d'intervenants sociaux, rattachés à des organismes publics et communautaires : éducateurs spécialisés, travailleurs sociaux, enseignants, parents, policiers, travailleurs du milieu communautaire des services ou de la défense des droits des usagers, etc. Ces apprenants sont directement ou en partie concernés par la question des abus et de la violence à l'endroit des personnes vulnérables et plus globalement préoccupés de la sécurité de ces personnes déficientes intellectuelles et de leurs milieux de vie. Chaque groupe est coordonné par un responsable, employé du centre de réadaptation en déficience intellectuelle. Tous ont convenu, sur une base volontaire, de se rencontrer neuf fois par année, pour une journée de travail, pendant la durée du projet (3 ans). Au terme de celui-ci, ces participants représenteront un groupe de référence unique qui pourra servir de base à un partenariat régional et provincial sur les questions relatives à la sécurité des personnes et des milieux de vie et deviendront des agents multiplicateurs dans leur milieu respectif, sur les questions liées aux problématiques de prévention et d'intervention efficaces, appuyées par un site de référence Internet public qu'ils auront contribué à consolider.

2- La perspective retenue

Les personnes vulnérables sont desservies par des réseaux d'organismes publics et communautaires très diversifiés, tant au plan de ressources que de missions ou des territoires desservis. L'amélioration de la sécurité auprès des personnes vulnérables est un mandat de plusieurs organismes en région. La concertation des partenaires régionaux impliqués était donc un enjeu important pour une meilleure coordination de leurs interventions. Ce projet de

¹ Voir Annexe 1; document d'information sur le site Internet RIFVEH.

réseautage consistait donc d'abord à mettre sur pied des regroupements régionaux ou à utiliser ceux qui existaient déjà pour orienter le développement du site Internet public provincial.

Sur la base des contenus de ce site Internet, ces groupes régionaux ont prioritairement eu comme objectif d'établir une mise en ligne de contenus pertinents, adaptés et accessibles. La perspective retenue était donc de prévenir et de réduire les risques d'abus, en offrant prioritairement de l'information et de la formation continue et régionalisées sur internet. Le contenu en ligne se développait sur la base de l'expérience des intervenants auprès des victimes et de leur contexte, dans la perspective d'augmenter leur compétence et celle de leurs proches (aidants naturels, famille, amis, représentant légal, responsables d'établissements) à réagir adéquatement et efficacement et en concertation ("empowerment"), tant au niveau de la prévention des abus, de la promotion de la sécurité que de l'intervention en situation d'abus.

Ils visaient aussi un transfert d'apprentissage dans les communautés régionales. C'est pourquoi des colloques se sont tenus dans les quatre régions et ont regroupé plus de 60 participants dans chaque région, représentant près de 20 établissements et organismes concernés par le handicap et la déficience intellectuelle. En diffusant leurs travaux, les groupes suscitaient l'émergence d'une dynamique d'information et de formation entre les partenaires régionaux, favorisant l'apprentissage et le perfectionnement des compétences de chacun afin de mieux défendre et promouvoir les droits et la qualité de vie des personnes ayant une déficience intellectuelle. De plus, par la mise en ligne sur le site provincial Internet des résultats synthèses des travaux réalisés régionalement, cette mise en réseau facilite la consolidation de nouvelles pratiques sociales, en matière d'accompagnement et de protection des victimes, qui profitent à la région elle-même mais qui, dans un second temps, seront transférables à toutes les régions, au moyen des TIC, dont le projet a validé la pertinence.

3- Vers un réseautage interactif de collectivités d'apprenants

En finale, les partenaires provinciaux et régionaux ont exploré des pistes pour développer des arborescences régionales Internet, axées sur les moyens de prévention et les ressources d'aide, afin de maximiser le réseautage intra-régional. À terme, cela permettrait l'émergence d'une interactivité inter-régionale, rendant ainsi possible l'émergence de collectivités d'apprenants dans et entre les régions elles-mêmes, en lien continu avec le site provincial. Ce projet ouvre une voie d'avenir sur l'autoformation des utilisateurs et l'inter-développement des aptitudes et des compétences, fondé sur les nouvelles technologies de l'information et des communications (TIC).

4- Des résultats probants

Ce projet de Réseau d'apprentissage communautaire a atteint les buts qu'il s'était fixé au départ. Le site de référence a été validé, amélioré et adapté par les groupes régionaux. Chaque groupe a participé à la diffusion régionale de la problématique des abus et négligences, a sensibilisé les organismes publics et communautaires concernés et a identifié des pistes de développement pour un meilleur partenariat régional et provincial. Ce faisant, ils ont défini un modèle d'intervention sur la sécurité des personnes et des milieux de vie qui est transférable à d'autres régions du Québec, favorisant ainsi la mise sur pied d'un réseautage de communautés d'apprenants de plus en plus étendu.

Objectifs du projet

Le projet comportait initialement cinq objectifs. Le sixième objectif s'est ajouté à la troisième année de réalisation. Les objectifs se définissent comme suit :

- 1- Mettre sur pied, dans chacune des cinq régions désignées, une communauté d'apprenants, provenant d'organismes publics et communautaires différents et intéressés à contribuer au développement de leurs aptitudes et compétences au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le but d'assurer la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle dans leurs milieux de vie.
- 2- En s'appuyant sur le site Internet actuellement en ligne comme modèle de référence (RIFVEH), valider le contenu existant, en améliorer la présentation, enrichir les thèmes proposés, compléter le site Internet concernant les outils de dépistage, de prévention et d'intervention dans le domaine des abus et de la négligence auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle et adapter l'information et la formation disponibles afin de répondre aux besoins de cette clientèle.
- 3- Familiariser les communautés d'apprenants aux différents aspects liés à la problématique commune et rassembler l'expertise déjà existante dans les régions, tant sur les modèles de référence que sur les différents aspects touchant la victimisation afin qu'ils maîtrisent mieux les outils qui leur sont proposés et qu'ils soient davantage habilités à intervenir en tout temps.
- 4- À terme, développer, d'une part un réseau interactif de dépistage et de prévention de la violence, accessible sur internet, pour les personnes ayant une déficience intellectuelle et leur entourage, avec un volet régional d'information et de référence et, d'autre part, transférer aux autres régions non participantes mais couvertes par le promoteur le modèle de réseautage dans le but d'outiller l'ensemble des CRDI d'un mode d'intervention commun reconnu scientifiquement.
- 5- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) pour faciliter tant la concertation et le partenariat des organismes intéressés par cette problématique sur un plan régional (consolider le réseautage réel dans la région) que l'interaction continue entre le site Internet de référence et les différentes communautés d'apprenants (consolider le réseautage virtuel sur le site), tout en demeurant ouvert au public et particulièrement à la francophonie sur le plan national et international par l'usage du Web.
- 6- Consolider l'ensemble de l'opération en l'intégrant à un organisme sans but lucratif, dédié au développement du site, selon les résultats obtenus, suite aux travaux effectués par le noyau de base d'organismes participants, afin de fournir aux établissements de la santé et des services sociaux du Québec, aux autres établissements publics concernés et aux organismes communautaires impliqués, un modèle de référence en matière de prévention et d'intervention auprès des clientèles vulnérables qu'elles desservent

Originalité et créativité

L'originalité de ce projet consiste à avoir utilisé les technologies de l'information pour permettre à quatre communautés d'apprenants de neuf personnes chacune et de quatre régions différentes de valider le contenu d'un site Internet existant (RIFVEH) et de l'améliorer en fonction du développement de leurs connaissances et de leurs pratiques concernant la sécurité et la vulnérabilité des personnes ayant une déficience intellectuelle. En fournissant ainsi l'occasion à ces personnes de travailler ensemble au développement de leurs connaissances et compétences sur cette thématique, le projet a eu un effet mobilisateur non seulement sur ces personnes mais aussi sur les milieux d'où elles proviennent. Le développement du savoir et des pratiques s'est produit en interaction et en rétroaction constante entre les personnes des quatre régions et l'Internet.

1- Une clientèle visée ayant un handicap et étant parmi les plus vulnérables

Si la personne handicapée physique est mieux accueillie socialement, c'est en bonne partie dû au fait que sa différence est moins éloignée du monde « normal » et que des politiques et programmes d'intégration, de non-discrimination et d'adaptation des lieux publics et privés ont sensibilisé la population canadienne au fait que ces personnes sont des personnes comme les autres, ayant comme particularité un handicap physique. Aujourd'hui, une telle personne peut être un citoyen à part entière dans notre société et même occupée des fonctions prestigieuses telle que maire d'une ville (Vancouver) ou lieutenant-gouverneur d'une province (Québec).

Mais la personne qui souffre d'une déficience intellectuelle ou qui a une ou plusieurs déficiences organiques et comportementales est encore perçue par une majorité de la population comme une personne étrange, différente, voire possiblement dangereuse et infréquentable, habitant un univers qui n'est pas le monde réel de tous et chacun, de la vie citoyenne. Il n'y a pas si longtemps, on la gardait enfermée dans des institutions quasi-carcérales ou bien les familles elles-mêmes en avaient souvent honte et les cachaient du voisinage. L'intégration sociale des personnes ayant une déficience intellectuelle dans la communauté est une histoire qui commence à peine à s'écrire. Le projet veut y contribuer.

Les personnes handicapées intellectuelles forment une population encore largement discriminée et négligée, dans tous les secteurs de la vie quotidienne et sont, parmi la clientèle handicapée, les plus vulnérables et la plus défavorisée en termes de services. En conséquence, elles sont aussi les personnes les plus victimisées, à tout point de vue. Pour ne donner qu'un exemple, Stimpson et Best ² ont interrogé des femmes canadiennes ayant diverses déficiences, et ils ont conclu que 73 % d'entre elles avaient connu une certaine forme de violence et que 96 % de ces femmes avaient été victimes de violence sexuelle.

L'originalité du projet tient justement au fait que le sujet (l'amélioration de la sécurité des personnes et des milieux de vie, en déficience intellectuelle) est à la marge des préoccupations des établissements publics et autres organismes, qui veulent surtout desservir leur clientèle

² Stimpson, L. et Best, L. *Courage above all Sexual Assault Against Women with Disabilitie*, DAWN: Toronto, 1991.

majoritairement "normale", négligeant ces personnes, non par mauvaise volonté manifeste, mais surtout faute de sensibilisation et de ressources. En s'adressant principalement à des communautés d'apprenants directement impliquées avec cette clientèle, plus à risque d'être victimisée, le projet veut renverser ces tendances et permettre d'élargir des options crédibles et réalistes de prévention, promotion et intervention efficaces, pour les personnes ayant une déficience intellectuelle.

2- Une nouvelle perspective d'intervention axée sur le développement de la concertation et du partenariat dans les collectivités sur la base d'un cadre de référence partagé

Comme le mentionne le rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, "quiconque travaille à l'amélioration de la sécurité de la population reconnaît la contribution indispensable d'un ensemble de secteurs dont celui de la santé, de l'éducation, de la sécurité publique, du transport, de la justice, des loisirs et des sports, de l'habitation, etc., lorsque vient le temps de concevoir et implanter des interventions."³

Pour le projet, cette perspective nouvelle d'instaurer un libre-échange entre les organismes, plutôt que de maintenir un statu-quo corporatiste et le travail en silo, était un défi majeur. Il impliquait d'axer le projet sur le développement de la concertation et du partenariat dans chacune des régions désignées et d'y retrouver une diversité d'organismes propres au secteur de la déficience intellectuelle. Ce qu'il a réussi à atteindre.

Mais pour y parvenir, il fallait, comme le mentionne encore l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), "un cadre de référence partagé comme fil conducteur pour favoriser cette concertation entre les intervenants et les organismes concernés."⁴ Ce fil conducteur devait permettre de faire le pont entre la diversité des préoccupations de la région, et une vision partagée et commune sur la sécurité et le mieux être des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Le promoteur du projet a choisi d'utiliser comme pont le site Internet déjà en ligne (RIFVEH), pour servir de cadre de référence partagé et de lien commun, entre toutes les parties. De plus, ce même site Internet servait de base à l'élaboration des consensus entre les apprenants, tant au plan régional que provincial. En ce sens, le projet est original parce que les technologies de l'information et de la communication (TIC) deviennent le moteur même de la concertation et du partenariat dans les régions désignées.

3- Le développement du savoir et des pratiques par interaction et rétroaction entre les communautés d'apprenants à l'aide de l'Internet

L'originalité de ce projet tient aussi au fait que ces connaissances et ces pratiques novatrices sont élaborées par des groupes régionaux et sont mises en ligne, à mesure de leur élaboration. Si le projet s'appuie d'abord sur un transfert des connaissances qui se retrouve sur le site de référence, il repose ensuite et surtout sur l'interaction entre ces informations et les communautés d'apprenants, qui sont les praticiens du domaine engagés dans le projet. Les participants jouent donc à la fois à un rôle d'apprenant, en intégrant des connaissances transmises par Internet, mais

³ Sécurité et promotion de la sécurité, Centre collaborateur OMS du Québec, MSSSQ; Québec 1998, page 6.

⁴ Idem page 6.

aussi un rôle de concepteur associé, par rétroaction, en améliorant et en adaptant le site sur la base de leurs expertises cumulées dans chaque région.

Par le biais de cet enrichissement interactif du site, les communautés d'apprenants utilisent l'Internet, pour améliorer leur aptitude et leur compétence afin de mieux desservir la clientèle. L'Internet est aussi utilisé pour enrichir ces connaissances et ces bonnes pratiques, par la contribution et la rétroaction des apprenants vers le site. Enfin, l'Internet favorise et facilite la diffusion de ces connaissances enrichies de l'expertise en provenance de chacune des régions puisque le site est d'accès public.

De ce point de vue, les technologies (TIC) servent au projet non seulement de courroie de transmission des connaissances et des communications mais aussi de développement de ces mêmes connaissances. De plus, elles servent d'échangeur provincial-régional sur l'autoroute de l'information, pour maximiser la diffusion, contribuant du même coup à une interaction et à une rétroaction ("interactive networking") encore plus élargies.

4- Une approche de recherche-action en interaction continue et intégrée à la démarche

À mi-parcours de la démarche, à l'occasion de la tenue de quatre colloques régionaux,⁵ un sondage validé scientifiquement a été administré à 205 participants. Il a été construit sur la base des données contenues dans le site de référence, enrichie des résultats d'étape des travaux des communautés régionales d'apprenants. Les faits saillants du sondage ont ainsi valorisé le travail des apprenants grâce à leur contribution efficace à l'avancement des connaissances, consolidé les acquis de la démarche en les validant sur une base scientifique et servi comme levier pour aller plus loin sur le plan des connaissances.

Comme le soulignait l'évaluateur externe au projet, dans son rapport de mi-parcours, "l'appropriation et l'amélioration du modèle par l'ensemble des régions couvertes ne pourra que consolider les hypothèses et paradigmes du modèle, ouvrant du même coup un secteur de recherches ancrées dans les pratiques existantes et pouvant, à son tour les féconder, en les complétant et les poursuivant sur le plan théorique. C'est là le sens profond de ce qu'on appelle très justement la recherche-action, le trait d'union signalant la nécessaire tension entre les deux termes et leur union tout aussi nécessaire pour l'avancement des connaissances."⁶

Le maintien de cette tension dynamique continue entre le pôle recherche et le pôle action, dont le sondage en est l'exemple le plus évident, est un autre aspect de l'originalité de l'approche retenue et de la créativité des partenaires qui ont su saisir les opportunités offertes par cette dynamique réciproque entre les chercheurs et les praticiens sur le terrain.

⁵ Voir Résultats et réalisation, aux points 4 et 5.

⁶ Payette, M., docteur en psychologie sociale, Évaluation sommaire du déroulement de l'intervention, Projet de Réseau d'apprentissage communautaire, janvier 2005, page 18.

5- *Un réseautage régional et provincial, à la fois virtuel sur Internet et réel dans les communautés concernées.*

En début de projet, à l'exception d'une seule région, qui avait sa propre table de concertation contre la violence en déficience intellectuelle, les autres régions n'entretenaient pas un réseau régional formel en regroupant les partenaires avec qui elles transigeaient régulièrement dans le cadre normal de leurs opérations. En fin de projet, toutes les régions ont consolidé un groupe d'apprenants régionaux.

L'originalité et la créativité du projet résident dans sa ferme conviction que le réseautage virtuel ne tirera sa pertinence et sa force de persuasion et de promotion que s'il s'alimente d'un partenariat réel et solidaire dans les communautés concernées. À son tour, ce réseautage réel pourra mieux se consolider et s'élargir s'il peut compter sur un réseautage virtuel dans un univers Web, accessible à ses partenaires actuels et potentiels, dans lequel se retrouvent non seulement sa propre communauté mais toutes les communautés regroupées sur un seul site.

Cette inter-activité entre le réseautage virtuel et réel est essentielle pour leur maintien et leur développement réciproque : le monde virtuel doit s'enraciner dans les communautés réelles et interagir avec elles; et les collectivités doivent pouvoir se laisser remettre en question, féconder leur pratiques par des approches, des modèles, des outils venant de l'extérieur, qu'il s'agisse des organismes et intervenants de leur région, de régions différentes ou, pourquoi pas, de d'autres pays. Très tôt dans le projet, un espace WEB a d'ailleurs été réservé aux régions, afin de répondre à cette complémentarité et interactivité entre la réalité virtuelle et réelle.

La direction du site RIFVEH, en acceptant de se faire confronter par les participants, a créé cette interactivité avec les communautés d'apprenants. C'est aussi ce qu'a fait le promoteur en donnant accès à son réseau régional; c'est ce qu'ont fait les communautés d'apprenants régionaux en acceptant ensemble d'échanger et de débattre pour élaborer des consensus sur la protection et la promotion de la sécurité, dans leur région respectives et ensuite au niveau provincial.

Dans le cadre du projet, après un an et demi de travaux, ces communautés régionales ont même décidé d'échanger et de confronter leurs préoccupations avec d'autres intervenants de leur région respectives. De leur propre initiative, ils ont organisé des colloques régionaux pour accueillir d'autres partenaires potentiels et valider certains de leurs résultats par un sondage. Cela n'était pas prévu au plan original. Mais la dynamique même du projet a fait que les communautés d'apprenants participaient directement à la conception et à la réalisation d'objectifs, en cours de route. La diffusion à une échelle plus large et le partage des préoccupations du groupe à toute la communauté régionale devenait un résultat à la fois naturel et nécessaire au succès du projet.

Ces colloques ont attiré plus de 60 participants dans chaque région, (provenant de plus de vingt organismes divers) et chaque communauté d'apprenants s'est enrichie de ces nouveaux membres. De plus, les résultats des colloques se sont intégrés à la démarche du projet, enrichissant le site de nouvelles perspectives et offrant aux régions des « Actes de colloques »⁷, qui ouvrent sur des pistes de développement régional des partenariats. C'est la créativité et l'ouverture des participants qui ont rendu cela possible.

⁷ Résumé des conclusions des participants à ces colloques régionaux. Les colloques régionaux se sont tenus dans les villes suivantes : Chicoutimi, Lévis, Sherbrooke et Gatineau.

La même dynamique joue aussi au niveau provincial. Comme l'affirmait un coordonnateur régional du projet, " la concertation et le partenariat régional doivent trouver son pendant au niveau provincial : on en profitera tous les deux. Si le provincial rassemble des partenaires que je n'ai pas encore recrutés, ce sera plus facile de mobiliser leurs représentants dans ma région." De fait, les partenaires provinciaux sont en train de faire des pas dans cette direction, en se regroupant sous un même organisme dédié à la sécurité des personnes vulnérables.⁸ Cette interdépendance entre le réseautage virtuel et réel, tant au niveau régional que provincial, nous paraît une formule à la fois originale et gagnante, si on la mesure aux résultats obtenus.

Aptitude à servir de modèle

L'aptitude du projet à servir de modèle se mesure à certaines caractéristiques qui en permettent sa transférabilité à d'autres groupe d'apprenants ou qui peuvent inspirer des projets similaires dans d'autres domaines de connaissance, dans le secteur de l'apprentissage et du perfectionnement des compétences, grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications. Ces caractéristiques, qui nous ont semblé efficaces et même performantes, sont liées aux objectifs, moyens, processus et résultats qui ont été retenus et atteints; elles sont aussi liées à une démarche où toute décision, telles que définition des objectifs et des activités, élaboration des contenus et évaluation des résultats était prise d'une manière consensuelle. Nous commentons quelques unes de ces caractéristiques qui ont contribué à faire que ce projet puisse servir de modèle d'intervention.

1- Des préoccupations communes pour garantir des objectifs partagés par tous

Le projet de Réseau d'apprentissage communautaire était centré sur des préoccupations relatives à l'amélioration de la sécurité des personnes et des milieux en déficience intellectuelle. Celles-ci devaient être assez importantes chez un certain nombre de participants provenant d'organismes sensibilisés à cette thématique, au moins pour permettre les premières rencontres et établir un rassemblement régional d'apprenants intéressés. Il devait y avoir assez de points communs chez ces personnes pour qu'elles puissent se reconnaître entre elles comme des partenaires crédibles et pour qu'elles puissent développer et traduire leurs préoccupations professionnelles en objectifs de groupe assez consensuels pour être acceptables et désirables pour tous, compte tenu d'un engagement de près de trois ans.

Lors du démarrage du projet, nous avons consacré les deux premières rencontres à sa présentation aux apprenants qui avaient été recrutés par chacun des responsables des centres de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) et les quatre autres rencontres suivantes à la conception et à la définition des objectifs du projet, sur la base de leurs préoccupations de départ, de manière à assurer une participation et une solidarité optimales. Nous croyons que la régularité des activités du projet et la constance de participation sur près de trois ans sont en partie dus au grand soin apporté à cette phase de clarification des objectifs et de solidarisation de chaque groupe.

⁸ Voir Résultats et réalisation aux points 4 et 5.

2- Une mobilisation des groupes d'apprenants basée sur des intérêts diversifiés et mutuellement avantageux

La participation des communautés d'apprenants se faisait sur une base volontaire, comme nous l'avons déjà mentionné. Il fallait donc que chaque personne, sur le plan personnel et professionnel, y trouve son compte. Nous avons donc pris grand soin de constituer des groupes d'apprenants d'une dizaine de personnes. Celles-ci devaient être soit des personnes impliquées dans le milieu de la déficience intellectuelle et ou être en lien étroit avec celui-ci afin de pouvoir apporter un point de vue différent sur la protection des personnes vulnérables. Nous insistons sur le fait que les personnes se mobilisent en fonction de leurs intérêts. Plus les intérêts sont assez diversifiés et mutuellement avantageux pour les partenaires, plus l'énergie et les ressources nécessaires pour se mobiliser seront présentes. Il nous paraît donc de bonne pratique d'avoir regroupé des personnes qui partagent une vision commune, qui ont des pratiques et des besoins comparables ou complémentaires, en regard d'une même problématique. En somme, moins le groupe est hétéroclite, plus les conditions gagnantes liées à la réussite du projet sont réunies. Le projet RAC a permis aux participants de s'enrichir de leur diversité et d'améliorer leur propre compétence et expertise en la mesurant à celle des autres. Ainsi, ayant rassemblé des personnes lors des rencontres mensuelles qui ont des activités professionnelles rejoignant une même clientèle, les apprenants ont profité d'un maillage relationnel et organisationnel qui leur était utile dans la gestion de leurs dossiers. C'est ce qui s'est produit.

C'est d'ailleurs ce qu'a reconnu l'évaluateur externe, à mi-parcours : "le projet a pris un soin particulier de l'étape d'implantation régionale: de nombreuses rencontres préalables, des lettres d'introduction, un diaporama de présentation de projet aux régions, un dépliant promotionnel, un cartable d'accompagnement pour les participants et l'établissement d'un contrat formel avec les porteurs régionaux. Je souligne aussi le soin apporté à rejoindre les clientèles-cibles pertinentes et le souci de susciter une participation régionale équilibrée, représentative de la dynamique du milieu et de provenance diversifiée." Les listes des participants par région font foi du succès de la démarche.⁹

3- Des conditions de transférabilité des résultats par une approche de type recherche-action

Dès le départ, le projet visait à une transférabilité des résultats à d'autres régions. Sur la question de la diffusion, la réponse était dans le projet lui-même puisqu'il se proposait de mettre les résultats en ligne. Sur la validité et la crédibilité des résultats, l'évaluateur externe du projet, en mi-étape, écrivait que "la réponse à ce critère de crédibilité des résultats peut être assurée par la qualité des participants joints (représentatifs de la communauté, provenance régionale diversifiée, qualité de représentation) et par la fiabilité de la collecte de données effectuée dans la démarche. Le projet fournit à ce stade les garanties permettant d'anticiper que les résultats atteints pourront être reconnus par d'autres communautés régionales non-participantes qui regrouperaient néanmoins le même type de participants, dans un contexte similaire. À cet effet, les intervenants qui l'utilisent doivent reconnaître qu'ils ont une valeur pratique entre leurs mains

⁹ Payette, M., docteur en psychologie sociale, Évaluation sommaire du déroulement de l'intervention, Projet de Réseau d'apprentissage communautaire, janvier 2005, page 4.

et qu'il s'appuie sur des notions, des valeurs et des concepts dont ils font usage et qui sont en mesure d'éclairer ou de refléter leurs pratiques."¹⁰

On peut donc retenir que des connaissances et des pratiques novatrices, élaborées par des groupes régionaux représentatifs, à partir d'une approche de recherche-action est une condition essentielle à la pertinence des résultats pour les clientèles visées. Sous cet aspect, le projet RAC assure la validité du référentiel par des praticiens professionnels du domaine et sa transférabilité à des contextes similaires, dans d'autres régions ou à d'autres problématiques.

4- Le développement d'un champ de connaissances assez reconnu pour être crédible et assez familier et pratique pour être approprié et investigué par les apprenants

Nous avons souligné précédemment que "le projet a choisi d'utiliser comme pont le site Internet universitaire déjà en ligne, pour servir de cadre de référence partagé et de lien commun, entre toutes les parties." ¹¹ Pour que ce cadre de référence devienne le moteur même de la concertation et du partenariat dans les collectivités désignées, il fallait que son contenu soit socialement reconnu pour offrir aux groupes une crédibilité sécurisante et assez valorisée pour justifier l'effort de contribuer à son développement. Ce cadre devait circonscrire un domaine et disposer de contenus qui ne soient pas trop éloignés des compétences et des activités professionnelles des participants. Les groupes d'apprenants n'auraient pas consenti à une démarche s'appuyant sur un contenu perçu comme étranger ou marginal. Ils n'auraient pas non plus consenti à faire l'apprentissage d'un tel contenu et à le développer, s'ils ne se reconnaissaient pas une certaine compétence à le faire, dans un contexte d'amélioration de leurs aptitudes et compétences dans leurs pratiques professionnelles. Nous croyons donc que l'aptitude du projet à servir de modèle repose en partie sur le fait que le champ de connaissances retenu était assez reconnu socialement pour être crédible et valorisé et assez familier et pratique pour être approprié et investigué par les apprenants.

5- La participation active des apprenants au développement des contenus, processus et résultats du projet

En plus des points 1 et 2 décrits plus haut, toutes les rencontres ont été conçues à partir d'un modèle général qui se fondait d'abord sur l'expérience et l'expertise de chacun des apprenants. Les résultats de chaque rencontre s'appuyaient sur les consensus de groupe et ils étaient validés à la rencontre suivante. Des synthèses intergroupes étaient produites pour être finalisées lors de rencontres provinciales, constituées de deux représentants par région et des représentants du comité provincial, responsable du bon déroulement du projet. Nous avons procédé de la même manière pour chacune des étapes du processus que nous avons suivi. Ainsi, tout au long du projet, cette participation active et soutenue des apprenants au développement des objectifs, des contenus et des résultats a été une garantie de leur implication continue et peut donc servir de modèle pour des projets similaires au nôtre ou visant d'autres problématiques.

¹⁰ Idem pages 15 et suivantes.

¹¹ Cf. le point 2 du chapitre « Originalité et créativité ».

6- Une évaluation régulière du projet, interne et externe, assurant un contrôle par le groupe et favorisant la solidarité et le sentiment d'appartenance des participants

Au cours du projet, nous avons procédé à trois reprises à des évaluations individuelles par les participants. Chacune d'elles furent compilées pour chaque groupe. Ces évaluations portaient sur la satisfaction en regard des résultats atteints, du climat de travail et du fonctionnement général suivi. À la suite de ces évaluations, nous avons procédé aux ajustements requis. Une évaluation externe, à mi-chemin du projet, a aussi été produite portant sur l'ensemble des dimensions du projet. Les faits saillants de cette évaluation ont été distribués à tous les participants.

Une évaluation régulière, interne et externe, facilite la coordination de tout projet d'envergure, corrige rapidement les erreurs de parcours et permet à tous de participer au contrôle et à la gestion transparente du projet, favorisant d'autant la solidarité et le sentiment d'appartenance au groupe et au projet lui-même.

Résultats et réalisations

Les résultats de notre projet se mesurent de différentes façons. Certaines réalisations sont plus tangibles que d'autres. Ce qui nous est apparu le plus manifeste, c'est la participation constante des apprenants aux activités du projet pendant toute sa durée. Grâce à leurs travaux, douze thèmes ont été élaborés et discutés par chacun dont les conclusions se sont retrouvées sur le site Internet du RIFVEH. En cours de projet, 4 colloques régionaux ont été organisés sans que ce type d'activités n'ait été initialement prévu et planifié. La tenue de ces colloques a favorisé l'administration d'un sondage portant sur les risques d'abus les plus fréquents vécus par les personnes ayant une déficience intellectuelle. Parmi les éléments moins tangibles, on peut noter le développement d'un partenariat authentique entre les individus provenant de chacun des organismes participants au projet et aux colloques régionaux et la volonté du promoteur, du concepteur, du diffuseur et des partenaires régionaux de mettre sur pied une corporation sans but lucratif dont la mission est de poursuivre l'œuvre accomplie jusqu'ici par les participants au projet.

1- Une participation régulière et soutenue des apprenants aux activités d'apprentissage

Selon le plan original, il avait été prévu neuf (9) rencontres mensuelles, s'étalant sur 36 mois, excluant la période estivale, pour les cinq régions participantes. Devant ce rythme très exigeant, une région s'est désistée au cours du projet, faute d'être en mesure d'y consacrer les ressources nécessaires pour atteindre à terme les résultats escomptés. Quant aux quatre régions qui ont poursuivi le projet jusqu'à sa fin, plus d'une vingtaine de rencontres sur près de 30 mois ont été tenues avec une présence moyenne de 9 participants par région.

Selon un expert du domaine de la recherche-action sur le terrain¹², une telle régularité dans la participation est en soi un résultat digne de mention, attendu que cette mobilisation est réalisée sur une base volontaire, au nom du ralliement à une cause et du désir d'améliorer ses

¹² Payette, M., docteur en psychologie sociale, *Évaluation sommaire du déroulement de l'intervention*, Projet de réseau d'apprentissage communautaire, janvier 2005.

compétences sans recevoir en contrepartie une rémunération additionnelle et sans pour autant que la charge quotidienne de travail ne soit diminuée.

2- Douze thématiques discutées dans les quatre régions participantes et modification du site Internet RIFVEH afin de l'adapter aux réalités canadiennes et québécoises

Nous avons mentionné plus haut que le site Internet RIFVEH servait de cadre de référence partagé et de lieu commun, entre toutes les parties liées au projet, devenant ainsi le moteur de la concertation et du partenariat dans les régions désignées. En pratique, l'arborescence de départ du site Internet a été divisée en douze chapitres, correspondant aux thématiques majeures qui visent la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et leurs milieux de vie. Tous les groupes d'apprenants se sont familiarisés avec les divers thèmes et ont proposé des modifications importantes à ces contenus. Les coordonnateurs régionaux du projet, au cours de cinq rencontres, ont finalisé, par consensus, sous forme de synthèse les résultats des travaux des quatre groupes régionaux. Ces travaux ont porté sur les thèmes suivants :

- Notre site WEB : Une description du site WEB souhaitable selon la région, au niveau des orientations à privilégier, des contenus prioritaires et des aspects technologiques à retenir (arborescences, plan du site, navigation, portail).
- Une liste de portraits statistiques significatifs, régionaux et provinciaux, portant sur les caractéristiques populationnelles de la déficience intellectuelle.
- Une identification des clientèles cibles du site à développer et de leurs besoins prioritaires, en termes d'information, de formation et de développement des compétences, pour une meilleure protection des personnes vulnérables.
- Une identification des milieux de vie les plus importants et les risques spécifiques liés à la sécurité et au bien-être des personnes.
- Les éléments de vulnérabilité chez les personnes ayant une déficience intellectuelle ce qui augmente la probabilité de réalisation de situations néfastes pour elles.
- La couverture des principaux facteurs de risques tant dans l'environnement des personnes que dans leur vie en société.
- Une exploration des résistances des victimes et des obstacles de l'environnement au dévoilement de la violence et des abus : Pourquoi le silence des victimes ?
- Un inventaire des abus et négligences dans les institutions et établissements publics et privés de soins de santé et de services sociaux (centres hospitaliers, résidences d'accueil, centres de soins prolongés, etc.).
- Une familiarisation à la reconnaissance des situations d'abus et de violence, sur la base des profils de victimes et des agresseurs en fonction d'indicateurs de victimisation.
- L'intégration d'un cadre de référence, pouvant servir de guide pour les intervenants de divers secteurs, afin de les aider à réduire la vulnérabilité chez ces clientèles et à atténuer les risques dans l'environnement des victimes.
- L'exploration des mesures d'autoprotection et de protection, ouvrant des pistes de développement pour une meilleure sécurité des personnes et de leurs milieux de vie.
- L'identification de secteurs prioritaires pour la mise en ligne par région d'arborescences du site Internet pour mieux s'ajuster aux besoins et réalités des ressources régionales.

- Une revue de l'ensemble du site, du point de vue de la navigation, des menus déroulants, de la position des contenus dans l'arborescence et de l'adaptation du site aux besoins des clientèles prioritaires retenues.

Toutes les thématiques discutés par les apprenants se sont d'abord appuyées sur le contenu du site de référence, pour ensuite être révisées, améliorées et adaptées aux réalités québécoises et canadiennes.

3- Tenue de quatre colloques régionaux axés sur les préoccupations de sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs milieux de vie¹³

En cours de projet, les groupes régionaux ont pris l'initiative de mettre sur pied un colloque dans leur milieu respectif. À cet effet, ils ont dû formuler les objectifs poursuivis par cette initiative locale, déterminer le budget requis pour assurer la tenue de cette activité et s'assurer que cela répondait aux attentes de leur milieu. En bref, les objectifs poursuivis par les organisateurs de ces colloques s'établissent comme suit:

- Sensibiliser les participants à un cadre de référence sur la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs milieux de vie.
- Identifier des critères pour mesurer le danger de maltraitance, les vulnérabilités et les risques.
- Promouvoir la concertation régionale pour améliorer les interventions de prévention et de suivi des situations de maltraitance.
- Assurer un suivi post-colloque, selon la concertation régionale souhaitée par les participants.

La tenue de ces colloques¹⁴ fut une très grande réussite dans chacune des régions participantes, rassemblant à chaque endroit près de 60 intervenants lesquels provenaient d'une vingtaine d'organismes régionaux. Cette participation dépassait les objectifs que c'était fixé les organisateurs. Les résultats des quatre colloques se traduisent concrètement par l'expression de plus de 200 énoncés portant sur la vulnérabilité et les risques, les pistes de la concertation et du partenariat dans chaque région participante et enfin sur l'intérêt des partenaires à utiliser l'Internet comme moyen de mise en réseau des initiatives et des ressources régionales et provinciales. Également, les organisateurs de ces colloques et les responsables du projet ont convenu de faire une synthèse à la fois au plan régional et au plan provincial. Cette synthèse a donné naissance à un document intitulé « Actes des colloques » qui sera diffusé prochainement à tous les participants des colloques et aux responsables des organismes participants. Ces « Actes des colloques » contribueront à favoriser une standardisation des pratiques de partenariat régional en traitant des différents thèmes découlant des 200 énoncés tels que les aptitudes et les compétences requises à développer pour quiconque doit intervenir auprès des personnes vulnérables, les procédures à établir entre organismes du milieu pour favoriser la concertation et le partenariat, etc. en vue d'assurer à ces personnes une meilleure sécurité dans leurs milieux de vie. Le grand intérêt de la tenue des quatre colloques régionaux pour le promoteur est que les

¹³ Un exemple de dépliant publicitaire d'un colloque (Chaudière-Appalaches) se retrouve en annexe.

¹⁴ Justice Canada par le truchement du Comité national sur la prévention du crime a fourni une contribution financière à la réalisation des 4 colloques régionaux.

résultats obtenus sont tout à fait transférables aux 19 membres qui n'ont pas participé au projet et qui sont tous, de par leur mission publique, des dispensateurs de services aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

4- *L'administration d'un sondage*

À l'occasion des colloques régionaux, un sondage ¹⁵ sous forme d'un questionnaire écrit contenant 173 entrées ¹⁶ a été administré à 205 participants qualifiés. Il portait sur certains contenus thématiques du site Internet de référence, enrichis d'éléments découlant des travaux des régions tels que les risques d'abus les plus fréquents, les facteurs de risque par milieu de vie et les caractéristiques propres à la vulnérabilité chez les personnes ayant une déficience intellectuelle. Ce sondage a été validé scientifiquement.

Ces résultats allaient consolider la démarche des groupes régionaux et permettaient de valider la pertinence des résultats atteints, au moment du sondage. Les faits saillants du sondage ont eu une forte répercussion sur les groupes, renforçant leur détermination à poursuivre le travail, tant au niveau des contenus thématiques que de l'ensemble de la démarche de dépistage, de prévention et d'intervention, dans un contexte de partenariat.

5- *Le développement d'un partenariat authentique en régions*

Selon le bilan provisoire du coordonnateur d'une région participante au projet laquelle disposait déjà d'un groupe de partenaires, "le projet, disait-il, a été l'occasion d'une consolidation et d'un enrichissement de notre « comité violence », en intégrant d'autres partenaires, en diffusant davantage la problématique de la violence dans la région et auprès de partenaires moins sensibilisés à ce jour à cette thématique. Il a aussi enrichi le cadre de référence original sur plusieurs aspects." L'impact du projet, au niveau de la concertation et du partenariat, a été significatif. Au départ, une seule région avait fait l'expérience d'un tel regroupement. En fin de projet, nous avons quatre régions dans lesquelles le centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI) a établi des liens de partenariat et de concertation avec des organismes du milieu préoccupés aussi par la vulnérabilité des personnes ayant une déficience intellectuelle en matière de maltraitance et d'abus de toutes sortes. Ce réseautage régional de la communauté, partageant un même cadre de référence, rend possible une meilleure coordination des mesures de protection telles que la mise en place de ressources d'accueil et de soutien, de politiques d'intégration de ces personnes à l'école, l'adaptation des procédures socio-judiciaires afin de faciliter la comparution de ces personnes en justice, une meilleure supervision du réseau résidentiel, etc.

Les participants régionaux souhaitent une continuité post-projet pour conserver le momentum créé par celui-ci et maintenir cette concertation et ce partenariat. L'interface régionale-provinciale Internet, encore en développement, et la réalisation des résultats du projet devraient assurer, entre autres, le maintien et la consolidation des groupes régionaux.

¹⁵ Ce sondage a été rendu possible grâce aussi à la contribution financière de Justice Canada par le truchement du Comité national sur la prévention du crime.

¹⁶ Ce sondage est disponible à l'adresse WEB : <http://www.fep.umontreal.ca/handicap/>

6- *Constitution d'un organisme sans but lucratif canadien pour promouvoir la sécurité des personnes vulnérables dans notre société*

À la suite de ces réalisations, le promoteur, assisté du concepteur et du diffuseur du projet, a décidé d'œuvrer à la création d'une corporation canadienne sans but lucratif, ayant pour mission de promouvoir la sécurité des personnes vulnérables dans notre société, c'est-à-dire les personnes ayant une déficience intellectuelle ou physiques, les personnes dépendantes à l'alcool ou aux autres toxicomanies, les personnes âgées et les jeunes de moins de 18 ans¹⁷. La mise sur pied d'un tel partenariat d'établissements et d'organismes concernés par la sécurité des personnes et des milieux de vie permettra de soutenir le partenariat développé au niveau régional. Il permettra aussi d'élargir la problématique à d'autres secteurs que celui de la déficience intellectuelle, rejoignant un courant social déjà présent et lié aux préoccupations de sécurité vis à vis toutes les catégories de personnes vulnérables.

Changement positif (actuel et potentiel)

Les changements positifs, actuels et potentiels, découlent avant tout des résultats obtenus à l'échéance du projet (juillet 2006) et des pistes de développement prioritaires qui y sont précisés. À cet effet, nous pouvons noter quatre points particuliers, soit la mise sur pied et la consolidation d'un réseautage d'établissements publics et d'organismes communautaires privés au plan régional, des modifications importantes apportées au site Internet de référence (RIFVEH), la validation des contenus thématiques du site Internet grâce à un processus de mise à jour mise à jour interactif et un changement majeur dans les pratiques des apprenants, par la concertation et le partenariat comme moteur de changement dans l'approche professionnelle auprès des clientèles.

1- *La mise sur pied et la consolidation d'un réseautage d'établissements publics et d'organismes communautaires privés, sur le plan régional.*

Nous avons déjà mentionné que le projet s'est poursuivi pendant plus de vingt-deux rencontres sur près de 30 mois, avec une présence moyenne de 9 participants par région, représentant des établissements publics et des organismes privés de leur communauté. Cette participation régulière et soutenue des apprenants aux activités d'apprentissage a eu comme effet de maximiser les échanges, de créer des liens beaucoup plus significatifs et de favoriser la solidarité entre les personnes et organismes impliqués. Le projet RAC a eu pour effet, dans certaines régions, de créer une véritable concertation entre des partenaires qui avaient déjà des liens professionnels entre eux mais que les occasions au fil des ans ne s'étaient pas manifestées pour permettre un tel réseautage. Pour d'autres régions, comme les liens professionnels entre les partenaires étaient déjà bien formalisés, le projet RAC est venu les raffermir et les consolider par le fait des

¹⁷ Quatre associations québécoises, soit l'Association des centres jeunesse du Québec, l'Association des établissements de réadaptation en déficience physique du Québec, La Fédération québécoise des CRDI (le promoteur du projet) et la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et autres toxicomanes, ont produit un mémoire sur cette thématique : « Un Québec responsable de ses personnes vulnérables » qu'on peut retrouver sur le site Internet du promoteur à l'adresse suivante : [http://www.fqcrdi.qc.ca/Actualités/Avis et mémoires](http://www.fqcrdi.qc.ca/Actualités/Avis%20et%20mémoires).

nombreuses rencontres entre les apprenants impliqués. La mise sur pied de ces quatre réseaux et leur consolidation est un changement positif à mettre au compte du projet. De plus, cette solidarité nouvelle a aussi mené à l'identification de pistes de développement du partenariat, pour une concertation plus harmonieuse et efficace entre eux. Quelques extraits de témoignages permettent d'en rendre compte ¹⁸:

- « La constance des participants tout au long du projet montre l'intérêt soutenu des partenaires régionaux au développement de la problématique de la sécurité des personnes vulnérables. »
- "Le projet a été mobilisateur pour la région. Le succès des colloques en fait preuve."
- "Les travaux RAC et le colloque a aussi été l'occasion d'une consolidation et d'un enrichissement du comité, en intégrant d'autres partenaires et en diffusant davantage la problématique de la violence dans la région et auprès de partenaires moins sensibilisés à ce jour."
- "Plusieurs de nos participants au projet ont fait des commentaires touchant l'effet positif direct du projet sur leur pratique et sur le partenariat régional."

2- Des modifications importantes apportées au site Internet de référence (RIFVEH)

Certains de ces changements sont déjà en ligne sur le site Internet (RIFVEH), d'autres ont été clairement identifiés et priorisés par les groupes régionaux. Les changements potentiels à moyen terme viendront compléter l'adaptation du site, tel que prévu par les participants, pour en faire un site internet de référence validé et renouvelé au plan des connaissances actuelles dans le domaine de la vulnérabilité et de la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle. À terme, nous aurons, pour toutes les régions du Québec, un service public d'information et de formation en ligne et les résultats acquis sont transférables aux régions non impliquées dans le projet original.

3- La validation des contenus thématiques du site Internet grâce à un processus de mise à jour mise à jour interactif

Les activités du projet, les colloques régionaux et le sondage ont contribué à valider les contenus de base du site. Ils ont aussi contribué à développer ces contenus dans de nouvelles directions et ouverts des pistes de développement ajustées aux réalités d'aujourd'hui. Cette interaction entre les groupes a produit et produira de nouveaux savoirs, qui pourront être mis en ligne, à mesure de leur élaboration par les communautés et les chercheurs. De ce point de vue, les changements potentiels, tant au niveau des connaissances que des pratiques professionnelles, sont techniquement illimités, grâce à l'utilisation d'Internet, comme outil de réseautage des intervenants, du développement communautaire et de diffusion des résultats de recherches. Tous pourront y accéder et améliorer leurs aptitudes et compétences professionnelles, dans la protection des personnes vulnérables.

¹⁸ Bilan synthèse des travaux des participants des 4 régions au 19 mai 2006.

4- Un changement majeur dans le travail des intervenants, en rapport avec la sécurité des personnes et des milieux de vie : la concertation et le partenariat comme moteur de changement des pratiques dans les communautés

Grâce au projet et aux colloques régionaux, les établissements publics et les organismes communautaires privés participants ont été davantage sensibilisés à la vulnérabilité et à la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs milieux de vie et, par les activités du projet, ils ont contribué à élaborer des outils d'intervention qui vont être utiles à leur personnel, à tous les jours. Le projet n'est qu'une illustration d'un mouvement qui devrait se poursuivre : la concertation et le partenariat, comme moteur de transformation des pratiques professionnelles dans les communautés, est un changement majeur qui devrait modifier les mentalités, en priorisant des échanges continus entre les secteurs concernés, à l'avantage de tous les intervenants et des clientèles du même secteur ou d'autres secteurs. La thématique ¹⁹ des colloques régionaux traduit clairement cette nouvelle approche.

Une des responsables du projet en témoigne dans son bilan de fin de projet de la manière suivante : "Une approche de sécurité, spécifique à la déficience intellectuelle, peut tout à fait profiter à notre clientèle et aux intervenants et établissements directement concernés. Elle enrichit du même coup les approches multi-services, qui profiteront des avancées en déficience intellectuelle, soit pour les mêmes clientèles desservies mais aussi pour les autres services s'adressant à d'autres clientèles plus vulnérables."²⁰

De plus, si la mise sur pied d'une corporation canadienne sans but lucratif se concrétise à la fin du projet, telle qu'il est souhaité et que nous pouvons anticiper jusqu'à maintenant selon les intentions du promoteur et de ses partenaires provinciaux, le projet aura créé une synergie auprès des acteurs non seulement sur le plan régional mais aussi sur le plan national, ce qui représente un apport important à la société québécoise et canadienne.

Avantages pour les particuliers et pour la communauté

Les retombées d'un tel projet pour les citoyens et les diverses collectivités québécoises et canadiennes nous apparaissent illimitées. En effet, grâce à ce qui a été développé, d'une part, sur le site Internet (RIFVEH) lequel est accessible au grand public et, d'autre part, pour les apprenants par le processus suivi pendant près de 3 ans, nous croyons que le Projet RAC a fait avancer le champs des connaissances théoriques et pratiques tant pour les victimes, les familles et les proches que pour les intervenants et les chercheurs universitaires ou autres.

1- Pour les personnes vulnérables, leur famille et les intervenants communautaires, un réseau d'information à jour sur les ressources d'aide, d'expertise, des services publics divers, d'accompagnement et de soutien, dans leur région

Lors de l'identification des clientèles-cibles du site, les groupes d'apprenants ont retenu en priorité les familles, leurs proches et les aidants naturels. Nous rappelons que les CRDI rejoignent

¹⁹ « La sécurité des personnes et milieux, un enjeu de concertation ».

²⁰ Bilan synthèse des travaux des participants des 4 régions au 19 mai 2006.

seulement 25 % de personnes ayant une déficience intellectuelle. Dans ce 25 %, près de 55 % de ces personnes vivent dans leur famille naturelle. Le site Internet devrait procurer de nombreux avantages pour tous ces aidants qui soutiennent ces personnes, en matière de sécurité et d'exercice de leurs droits et de leurs recours. À cet effet, le site leur offre de l'information pertinente à jour sur les ressources d'aide, d'expertise, de services publics divers, d'accompagnement et de soutien dans leur région. Les technologies de l'Internet deviennent donc un coffre à outils efficace pour augmenter la capacité de prise en charge des individus, des familles et des communautés (Empowerment).

2- *Pour les intervenants professionnels, une amélioration des savoirs et pratiques qui vont mieux garantir la sécurité des personnes ayant une déficience intellectuelle et de leurs milieux de vie*

Le site Internet renouvelé et adapté permettra à de nombreux intervenants professionnels d'améliorer leurs aptitudes et leurs compétences au plan de leurs connaissances et de leur pratique professionnelle concernant la prévention, la promotion et l'intervention spécialisée dans le domaine de la sécurité des personnes vulnérables. Ils pourront aussi mettre leurs connaissances à jour de façon continue concernant les meilleures pratiques d'intervention, lesquelles favorisent une intégration communautaire et une participation sociale plus sécuritaire. Ils pourront aussi jouer un rôle plus actif en contribuant au développement des connaissances et des pratiques de leurs pairs, en matière d'évaluation de danger, d'indicateurs de victimisation, de profils d'abuseurs, grâce à leur participation au Comité d'édition du site. Tous ces avantages découlent de l'utilisation interactive des technologies d'apprentissage et d'information, qui leur permet de rejoindre des collègues et d'échanger avec eux, dans un espace virtuel régional, québécois, canadien et même mondial.

3- *Pour les communautés régionales concernées, une concertation élargie et un partenariat consolidé, pour la promotion et le développement de la sécurité des personnes vulnérables grâce à un site public Internet accessible et adapté*

Nous avons déjà souligné que l'amélioration de la sécurité des personnes vulnérables est un mandat de plusieurs organismes tant publics que privés. La concertation des partenaires régionaux impliqués est donc un enjeu important, pour une meilleure coordination de leurs interventions. Une concertation communautaire réussie repose à la fois sur un cadre de référence commun à tous, et sur des connaissances et pratiques partagées ainsi que sur une volonté expresse des dirigeants qui y sont sollicités. Le site répond à ces besoins. Les avantages qui en découlent sont nombreux et importants : un souci de la sécurité mieux compris et intégré aux pratiques des uns et des autres, une meilleure coordination des services entre les partenaires à l'avantage des clientèles, une solidarité régionale plus forte entre les établissements et organismes, pour l'amélioration continue de la qualité de leurs services aux personnes vulnérables, à leur famille et à leurs proches.

4- *Pour les enseignants, les chercheurs et les étudiants des programmes post secondaires, la disponibilité d'une documentation spécialisée et exhaustive sur la sécurité des personnes en situation de handicap, en soutien des programmes de formation et de recherche*

Le site renouvelé et adapté devrait procurer plus d'avantages pour toutes ces communautés. Il rendra disponible les connaissances et pratiques mises continuellement à jour, incluant les expériences innovatrices dans les régions, touchant la sécurité des personnes et des milieux de vie. Il sera aussi une source documentaire de référence dans le domaine, non seulement au niveau québécois et canadien mais aussi au niveau mondial. Dans ce contexte, les technologies de l'information et de la communication deviennent un véhicule extrêmement avantageux pour augmenter la disponibilité et la circulation des savoirs et des pratiques, pour les communautés d'apprenants, les formateurs et les chercheurs du domaine.

ANNEXES

- 1- Document d'information sur le site Internet RIFVEH**
- 2- Document promotionnel du Projet RAC**
- 3- Dépliant type (Chaudière-Appalaches) décrivant le contenu des colloques régionaux**



Accueil

- Le réseau et les objectifs
 - Remerciements
 - Projets du réseau
 - Formations offertes
 - Partenaires

Vivre en situation de handicap

- Le cadre conceptuel
- Des réalités diverses
 - Le RIPPH
- Diaporama du RIPPH

Qu'est-ce qu'une vie sécuritaire

- Référentiel RIFVEH
- Évaluer la vulnérabilité
- Description des vulnérabilités
 - Grille d'évaluation
- Bilans des vulnérabilités

Reconnaître la violence

- Définition
- Les types d'abus
- Les milieux de victimisation
 - Le silence des victimes
- Recherches en victimisation

Intervenir en cas de danger

- Les repères
 - En milieu de vie
 - En institution
- Les étapes d'un signalement
- Créer un groupe de référence

Ressources d'aide

- Au Québec
- En France
- En Suisse
- En Belgique

Références

- Introduction et Méthodologie
 - Analyse et résumés de la littérature par facteurs
- Bibliographie par différents critères
- Bibliographie par facteurs et pays

Documentations

Nos partenaires

Dossier de presse

Plan du site

Écrivez-nous

Ce site propose des documents imprimables en version PDF.

Le réseau WWW.RIFVEH.ORG et ses objectifs

- 1- Promouvoir une compréhension globale et systémique de la production de la situation de handicap et une connaissance de base sur les concepts qui permettent de comprendre les enjeux personnels et sociaux liés à cette situation de vie, en référence avec les travaux de www.ripph.qc.ca
- 2- Promouvoir la sécurité des personnes et des milieux de vie pour les personnes en situation de handicap tant dans la communauté (à domicile) que dans les institutions de prise en charge en proposant une vision globale des facteurs personnels et environnementaux qui conditionnent la sécurité des personnes
- 3- Prévenir la violence, la maltraitance et les traumatismes non-intentionnels:
 1. Proposer des définitions simples et efficaces décrivant des situations d'abus, de négligence et maltraitance en situation de handicap
 2. Identifier les facteurs personnels et environnementaux qui favorisent la sécurité des personnes; savoir reconnaître les vulnérabilités et identifier les risques dans la communauté ou les institutions qui sont sources de dangers pour les personnes
 3. Documenter les profils des abuseurs et des victimes potentielles, pour mieux protéger les personnes les plus vulnérables
 4. Établir les indicateurs d'abus et de maltraitance dans l'environnement et le comportement des victimes, pour intervenir en cas de danger
 5. Exposer les enjeux concernant le silence des victimes et des témoins
- 4- Intervenir plus efficacement selon les milieux particuliers et les ressources disponibles, en mettant à disposition des outils et des références accessibles via le réseau Internet

Partenaires du réseau RIFVEH



Coordonnateur du réseau RIFVEH

Louis Plamondon, Juriste et sociologue

Programme violence victimes et société,

Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal

(514) 343-6111 poste 2917 louis.plamondon@umontreal.ca



Projet de Réseau d'Apprentissage Communautaire

« Ce projet innovateur est orienté dans une perspective de prévention et d'intervention efficaces auprès des personnes vulnérables et vise à identifier les principaux facteurs de risques, tant personnels qu'environnementaux, qui augmentent leur possibilité de victimisation. Il cherche ainsi à circonscrire les moyens adéquats pour contrer ces risques et à proposer des outils d'intervention qui soient appropriés aux besoins des clientèles, tout en étant adaptés aux ressources disponibles. L'originalité de ce projet tient au fait que ces connaissances et ces pratiques novatrices seront élaborées par des groupes régionaux, sous la supervision des CRDI, avec l'appui de la Fédération et seront mises en ligne, à mesure de leur élaboration, sur l'Intranet de l'Université de Montréal.

La pertinence et l'efficacité de l'Internet, comme moyen d'information et de formation, n'est plus à démontrer et son usage aux fins de la prévention et de l'intervention nous semble peu utilisé. Le projet de la Fédération s'inscrit nettement dans une perspective où le réseautage interne, interrégional et provincial deviendrait une inforoute prioritaire pour consolider nos pratiques de prévention et d'intervention ».

M. Pierre Cloutier, Directeur général, FQCRDI, dans sa lettre aux partenaires régionaux.

Les partenaires et coordonnateurs régionaux RAC

CENTRE DE RÉADAPTATION



CRDI Saguenay-Lac- Saint-Jean
M. Alain Côté,
Directeur de la recherche, du développement
et de la formation universitaire



CRDI Chaudière- Appalaches
M. Rémy Langevin
Cadre-conseil, Direction des services
professionnels, à la qualité et à la
recherche



Centre
Notre-Dame de l'Enfant
(Sherbrooke) inc.



Centre d'accueil Dixville inc.
Dixville Home Inc.

Regroupement CNDE/DIXVILLE
M. Jeanmarc Lachance
Coordonnateur Comité Violence -Estrie
Chargé d'activités, support à la réadaptation



CENTRE DE SERVICES
EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE
DE LA MAURICIE ET DU CENTRE-DU-QUÉBEC

CSDI Mauricie- Centre- du- Québec
Mme Carole Boucher
Sexologue, mandataire de la Direction des
services professionnels et de réadaptation



Pavillon du Parc
M.Stéphane Rodier
Agent de relations humaines

Modalités d'inscription

À qui le colloque s'adresse-il ?

? Aux responsables et intervenants d'organismes publics et communautaires desservant une clientèle en déficience intellectuelle, dans différents milieux de vie.

? Aux intervenants et directions d'organismes concernés par l'amélioration de la qualité des services et de la gestion des risques.

? Aux comités et organismes de défense et de promotion des droits des usagers.

? Aux responsables d'établissements dans le traitement des plaintes.

? Aux chercheurs, enseignants et étudiants du domaine

Informations supplémentaires

Martine Gagnon

Coordonnatrice associée

(418) 525-3631

Courriel aqdrlevis@globetrotter.net

Tél : 1-418-835-9061

Cell : 1-418-953-9000

Coordonnateur régional

Nom : Rémy Langevin, CRDI

Tel : 1-418-234-4978

Courriel : remy_langevin@ssss.gouv.qc.ca

Contributions

Stratégie nationale pour la prévention du crime du gouvernement du Canada (CNPC, Canada) en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique du Québec et le Bureau des technologies d'apprentissage, Direction des ressources humaines-Canada (DRHC-BTA).

Canada 

Québec 

La sécurité des personnes et des milieux de vie : Un enjeu de concertation

Colloque régional sur la protection des personnes et la promotion de la sécurité

Mardi, le 27 septembre 2005
St- Henri de Lévis

Une initiative du



en partenariat avec...

- La Fédération québécoise des Centres de réadaptation en déficience intellectuelle (FQCRDI)
- La Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal (FEP-UDM)
- Le Réseau Internet francophone Vulnérabilité et handicap (RIFVEH)

Le contexte

Une vision positive et partagée de la sécurité en tant que valeur à promouvoir dans nos collectivités devrait permettre une meilleure concertation entre les différents intervenants et organismes impliqués, et ainsi favoriser le décloisonnement des interventions.

Un tel colloque devrait susciter le développement d'initiatives régionales visant non seulement la réduction de tel ou tel problème de maltraitance, mais ciblant aussi l'amélioration de la sécurité des personnes et de leurs milieux de vie, dans une perspective globale, incluant toutes les dimensions de la personne (physique- psychologique-social)

Un cadre conceptuel commun peut constituer un bon fil conducteur afin de favoriser la collaboration entre les intervenants et les organismes concernés de même qu'une meilleure coordination de leurs interventions.

L'amélioration de la sécurité auprès des personnes vulnérables est un mandat de plusieurs organismes. C'est pourquoi la concertation des partenaires régionaux impliqués est un enjeu important, particulièrement quand les personnes vulnérables sont desservies par des réseaux d'organismes publics et communautaires très diversifiés, tant en termes de ressources que de missions ou de territoires couverts.

Les objectifs poursuivis

- 1- Sensibiliser les participants à un cadre de référence sur la sécurité des personnes et de leurs milieux de vie.
- 2- Identifier des critères pour mesurer le danger de maltraitance: les vulnérabilités et les risques.
- 3- Promouvoir la concertation régionale pour améliorer les interventions de prévention et de suivi des situations de maltraitance.

Le déroulement de la journée

8.15 h : Accueil et inscription

9.00 h : Présentation d'ouverture

*Mot de bienvenue du CRDI
Présentation de la démarche régionale liée la problématique de la promotion de la sécurité des personnes et des milieux de vie.*

9.15 h- :Un cadre de référence : les vulnérabilités des personnes et les risques environnementaux, selon RIFVEH

Les éléments clés de la vulnérabilité et les risques environnementaux, à la lumière de la démarche régionale. Développer des indicateurs et grilles d'analyse opérationnelles

(L.Plamondon; RIFVEH et Faculté de l'éducation permanente, Université de Montréal)

10h30 h : Pause

11.00 h : Atelier 1

Les préoccupations des milieux régionaux en matière de sécurité des personnes en situation de handicap.

En matière de sécurité des personnes , quels sont les aspects qui préoccupent le plus et les solutions jugées souhaitables ?

12 30 h : Dîner

14.00 h : Plénière

Vers une approche commune de la sécurité des personnes et des milieux de vie

Bilan des préoccupations des milieux, à la lumière du cadre de référence RIFVEH

14.30 h : Atelier 2

Les secteurs de concertation régionale, pour améliorer les interventions en matière de sécurité des personnes et des milieux de vie.

L'usage de l'Internet comme moyen de mise en réseau des initiatives et des ressources, régionales et provinciales.

15.20 h : Pause

15.45h : Plénière

Mise en commun des pistes de consensus et les voies de concertation : les pistes de développement souhaitées. Le rôle de l'Internet régional/provincial

16.30 h : Clôture de la rencontre